

DELIBERATION
du conseil d'administration de l'université de Bourgogne

Séance du 23 janvier 2024

Délibération n° 2024 – 23/01/2024 – 14

Intégration des collections de monographies de l'IUVV au pôle documentation

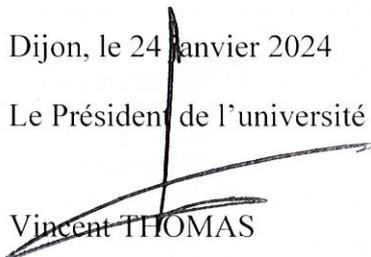
- VU le code de l'éducation
- VU les statuts de l'université de Bourgogne
- VU les statuts du pôle documentation

Effectif statutaire : 32 Membres en exercice : 30 Quorum : 15 Membres présents : 11 Membres représentés : 6 Total : 17	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 17 Pour : 17 Contre : 0
---	---

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, **approuve l'intégration des collections de monographies de l'IUVV au pôle documentation de l'université de Bourgogne.**

Dijon, le 24 janvier 2024

Le Président de l'université de Bourgogne


Vincent THOMAS

P.J. : Intégration des collections de monographies de l'IUVV au pôle documentation

Délibération transmise à la rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté
Chancelière de l'université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement



Intégration des collections de monographies de l'IUVV au SCD

Conformément à l'article 3 des Statuts du service commun de documentation de l'Université de Bourgogne, votés au CA du 18/10/2022 :

« Toute bibliothèque ou tout centre de documentation de l'université a vocation à être intégré dans le service commun de la documentation. Cette décision est prise par le conseil d'administration après avis du conseil du service commun et du conseil de la composante dont relève la bibliothèque ou le centre de documentation. »

Lors du Conseil de l'Institut de la Vigne et du vin « Jules Guyot » du 6 juillet 2023, les membres du conseil ont acté l'intégration des collections de monographies de l'IUVV au Service commun de documentation comme en attestent les extraits du compte-rendu du conseil de l'IUVV reproduits ci-dessous, avec l'autorisation de Mme Andrian, directrice de l'IUVV.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL de l'IUVV « Jules Guyot » du 6 juillet 2023

Présents :

Mme ADRIAN, M ALEXANDRE, M. AUSSENDO, M BIZOT, M. BOUCHET, Mme DUBOIS, M GOUGEON, M. HUMBERT, Mme JACQUENS, M. JACQUET, Mme MESLEM, Mme NIKOLANTONAKI, Mme ROUSSEAUX, Mme TROUVELOT.

Absents excusés :

9/ Questions diverses

Mme Adrian informe de l'intégration d'une partie du fonds documentaire de la bibliothèque de l'IUVV au sein du Service Commun de Documentation de l'uB afin d'assurer une dynamique de prêt. Le réaménagement de la bibliothèque de l'Institut sera à prévoir.

Le Président du Conseil de l'IUVV

Manoël BOUCHET

La Directrice de l'IUVV

Marielle ADRIAN

La Secrétaire de séance

Yamina MESLEM

Le Conseil documentaire doit également se prononcer sur cette intégration avant le vote du Conseil d'Administration.

Afin d'assurer un accès sans interruption aux collections ainsi intégrées, elles ont d'ores et déjà été cataloguées, déménagées et sont dorénavant accessibles depuis le moteur de recherche des BU et empruntables au sein de la BU Le Cortex, dans le pôle documentaire Vigne et Vin.

Dijon, le 30/11/2023

Émilie Barthet, Directrice de Pôle documentation